

## Vacances de Noël et Jour de l'an

### Les Résidences de Tourisme adaptent leur offre pour répondre aux demandes

Après les annonces gouvernementales sur le processus de déconfinement et notamment la confirmation que le ski alpin ne sera pas possible pour les vacances de Noël, de nombreux français ont reporté leurs projets sur les bords de mer et le grand air.

Les Résidences de Tourisme de montagne qui enregistraient pourtant à fin octobre 40 à 60% de taux de réservations sur les semaines de Noël et du 1<sup>er</sup> janvier ont été frappées de plein fouet par l'annonce du 24 novembre concernant les remontées mécaniques

Mais les familles restent néanmoins en manque d'évasion et de changement de décor après ce deuxième confinement.



***De nombreux établissements seront ouverts en de bord de mer, en campagne et même quelques-uns en montagne.***

#### **Un concept adapté et rassurant**

Il n'existe pas de locations de vacances dans des conditions plus sécurisées que celles des Résidences de Tourisme.

Le concept de location d'une villa ou d'un appartement, homogènes, indépendants, entièrement équipés et assortis de services à la carte répond parfaitement aux besoins des familles et des groupes d'amis qui auront choisi de se réunir en toute sécurité.

Les règles strictes mises en place par les établissements assurent aux vacanciers une désinfection des espaces et un nettoyage renforcé, la mise à disposition de gel hydro alcoolique, des espacements et des circuits de circulation aménagés dans les parties communes.

Un responsable des mesures sanitaires est présent dans chaque établissement pour veiller à la sécurité de tous.

## Ouverture exceptionnelle de nombreuses résidences

En France, le parc compte 770 Résidences de Tourisme à la mer et 250 à la campagne. La demande sur ces destinations étant traditionnellement faible en hiver, peu d'entre elles sont habituellement ouvertes sur cette période.

Mais conscientes que la demande pourrait être forte pour cette fin d'année « pas comme les autres », certaines enseignes ont décidé d'ouvrir jusqu'à 60 % de leurs résidences en bord de mer.

Les professionnels ont réagi très vite pour décider de l'ouverture d'établissements sur des régions visiblement plébiscitées par les vacanciers « privés » de ski. L'offre permet par ailleurs un large choix pour le style, appartements ou villas, la taille, du studio au logement de 3 à 4 pièces, l'environnement, mer/lac/campagne...

Les conditions d'annulation liés à la Covid restent extrêmement souples puisque la plupart des opérateurs proposent des conditions d'annulation gratuites, jusqu'à J-1.

## Le marché domestique présent

Les français avaient plébiscité les Résidences de Tourisme l'été dernier.

Pour les fêtes de fin d'années la tendance est orientée vers la côte Ouest : plages du débarquement, de la dune du Pilat, falaises d'Etretat, côtes bretonnes et vendéennes...

Plus au Sud, les oliviers de Provence, la Côte d'Azur et les paysages de Camargue semblent séduire les vacanciers à la recherche de températures plus douces.



## La Montagne garde ses atouts pour les inconditionnels des sommets

Même sans remontées mécaniques la montagne trouve toujours son public. Celui des amoureux des grands espaces, des parties de luge avec les enfants, des grandes balades dans la nature, des bonhommes de neige, des raclettes et tartiflettes ... Quelques résidences ouvriront dans les stations « toutes saisons » par exemple à Megève, Chamonix, Saint-Lary, Font-Romeu ... mais aussi dans les stations villages

**« L'étendue et la flexibilité de notre offre sont plus que jamais des atouts. Pour les vacances de fin d'année, les français vont partir quelques jours en famille, à la recherche d'espace, principalement à la mer, mais peut-être aussi en montagne dans les stations villages car la magie de la neige opère toujours, ou dans les villes pour retrouver le plaisir des spectacles culturels. Nous nous attendons à des séjours très variés en destinations et en durées, décidés en dernière minute. Les cuisines de nos logements, un protocole sanitaire professionnel et la présence sur place de nos équipes locales sont des atouts importants pour nos établissements ».**

*rappelle Patrick Labrune, Président du Syndicat National des Résidences de Tourisme.*

*Le SNRT est le seul syndicat représentant des Résidences de Tourisme*

*Depuis leur création, les résidences de tourisme se distinguent sur le marché de l'hébergement touristique par la location d'appartements ou de maisons de vacances dans des établissements normés, offrant des services hôteliers et de loisirs (piscine, spa, espaces récréatifs pour les enfants...). Situées à la montagne, mer, campagne et en villes, les résidences de tourisme sont fréquentées en courts comme en longs séjours. Classées de 1 à 5 étoiles, leurs hébergements sont connectés et entièrement équipés (en particulier d'une cuisine).*

*Les résidences de tourisme représentent*

*. 26 % du parc total de l'hébergement touristique commercial « en dur ». 3,6 milliards de recettes générées en 2018*

*. 19 millions de clients accueillis par an*

*. La disponibilité d'un personnel à l'écoute et professionnel*

*. Une offre locative avec des services proposés « à la carte » : restauration, bien-être, animation, services et activités locales*

*Pour visualiser la vidéo SNRT [cliquez ici](#)*